



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Laillé (35)

Un réseau de chemins doux et une nouvelle signalétique pour les mobilités douces

Avec l'arrivée d'un collège dans la nouvelle ZAC, la municipalité a mené une réflexion pour limiter les flux automobiles. Forte d'un réseau important de chemins doux, elle a mis en place une signalétique indiquant les distances à pied et à vélo du bourg aux principaux équipements. Et ça marche !

Commune périurbaine de 5100 habitants située au sud de Rennes sur le territoire de Rennes Métropole, Laillé accueille depuis la Rentrée de septembre 2020 un des quatre nouveaux collèges portés par le Département d'Ille-et-Vilaine au sein d'une ZAC destinée à accueillir 330 logements d'ici 2030.

► Un développement urbain en escargot

« Un peu comme à Paris, nous avons un développement en escargot autour du bourg afin de conserver la compacité de la partie agglomérée » explique Patrick Le Mesle, adjoint à l'urbanisme. « Nous souhaitons éviter un développement en étoile, le long des grands axes, ce qui privilégierait le tout voiture » complète l'élu.

La commune a, à travers son PLU puis son PLUi, systématiquement pensé les connexions piétonnes et vélos des nouveaux quartiers avec le bourg.

De plus, lors de la conception des nouveaux quartiers (ZAC du chemin vert, ZAC de la Touche), la municipalité a toujours eu à coeur de conserver les haies existantes et les chemins creux. « Nous demandons aux urbanistes de prendre appui sur la trame verte existante ». Il en résulte un réseau de chemins conséquent.

► L'arrivée du collège

Situé au nord de la commune, aux côtés des équipements sportifs,



La commune a systématiquement intégré des chemins doux, basé sur la trame de haies existante, lors de la conception de ses nouveaux quartiers

au sein de la nouvelle ZAC de la Touche, le nouveau collège d'une capacité de 700 places extensible à 800 a ouvert ses portes en septembre 2020. Comme pour les deux autres nouveaux collèges (Guipry-Messac et Bréal-sous-Monfort) le Département d'Ille-et-Vilaine a eu à coeur de créer « un lieu exemplaire en matière de transition écologique et énergétique » comme le défend Franck Pichot, Vice-Président en charge de l'éducation et de la jeunesse. Cela se traduit pour le collège de Laillé par une attention particulière à la biodiversité existante, l'utilisation d'éco-matériaux, une isolation renforcée, une chaudière bois performante, une production photovoltaïque sur le site et des parkings vélos en nombre. Dès l'annonce du choix de Laillé pour accueillir ce nouvel équipement, la municipalité s'est questionnée sur

Le coeur de bourg en zone 20



Dès le 1 août 2020, soit un an avant le démarrage des travaux de l'aménagement du coeur de bourg, la municipalité a décidé de placer en zone de rencontre la place de l'église et toutes les rues connexes. ■

les moyens pour « éviter au mieux l'utilisation des voies de circulation automobile » se rappelle Patrick Le Mesle. « Nous avons souhaité créer une signalétique permettant d'identifier un réseau de cheminements sécurisés des quartiers vers cet établissement. La logique a voulu que ce réseau soit aussi au bénéfice des écoles tant publiques que privées. Il sera utile à tous » soutient l' élu.

➤ Un travail collaboratif

Un groupe d'élus, associé au conseil des sages, réalise alors un travail de terrain pour faire un état des lieux des chemins existants et définir un projet de réseau desservant les différents établissements scolaires. La proposition est ensuite transmise aux représentants des parents d'élèves afin qu'ils puissent réagir au projet. « Le travail aurait dû se poursuivre avec des élèves dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP). Hélas, le confinement n'a pas permis de concrétiser cette phase » déplore l' élu.

➤ Des panneaux et des jalons

« Les liaisons inter-quartiers étant nombreuses sur la commune, il a fallu faire des choix » explique l' élu. « Le principe retenu a donc été de

“ Nous avons souhaité mettre en place un réseau de cheminements sécurisés des quartiers vers le nouveau collège et les écoles ”



Patrick Le Mesle, adjoint

flécher des axes principaux. Ceux-ci pourront évoluer en fonction de leur utilisation et ne sont donc pas figés définitivement ». Concrètement, la matérialisation du réseau se traduit par un fléchage de deux types. D'une part, des flèches indiquent le temps estimé vers les écoles et le collège pour un déplacement à pied ou à vélo. D'autre part, des jalons permettent de confirmer que l'on est bien sur le bon chemin. « Des thèmes en images sont prévus afin de faciliter le repérage, particulièrement sur le chemin retour ». La municipalité a mis en place 3 parcours différents :

- le parcours « mammifères » avec des jalons « écureuil, souris... »
- Le parcours « oiseaux » avec des jalons « mésange, merle... »
- Le parcours « insectes » avec des jalons « coccinelles, scarabée... »



Des panneaux indiquent le temps de parcours estimé à pied ou à vélo



D'autres panneaux avec des dessins d'animaux viennent jaloner le parcours

« L'objectif est d'aider ceux qui, pour des raisons particulières (lecture, orientation), ont des difficultés à retrouver leur chemin, notamment les enfants. On pourra leur dire, 'Tu tourneras à gauche au panneau avec l'écureuil' » explicite l' élu. « Aujourd'hui, nous constatons une réelle augmentation de l'usage de nos chemins ».

➤ Côté technique et financier

La commune a créé elle-même ses visuels et a sollicité la sté Cap Ouest Signalétique à La Gacilly (groupe Pic Bois) pour réaliser les panneaux : les poteaux sont en châtaignier, les lames directionnelles et les plaquettes animales sont en 'compact extérieur' avec un procédé d'impression 'd'inclusion par vitrification'. L'installation a été réalisée par la société. Le coût total (graphisme, matériel et pose) est de 13 400 € HT. ■



CONTACT

Patrick Le Mesle, adjoint - p.lemesle@laille.fr - tel mairie : 02 99 42 57 10

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

